

INFORMATION DE PASSATION D'UNE COT ACTIVITE ECONOMIQUE

**Information n° n°SDVE-2021-30_Plombière-lès-Dijon sur les considérations de droit et de fait
justifiant l'absence
de publicité et/ou de mise en concurrence pour l'octroi des COT
n°61012100059/61012100061/61012100062**

Référence de l'emplacement	Port de Plombières les Dijon (Côte d'Or) sur le canal de Bourgogne.
Localisation	Commune de Plombières les Dijon (Côte d'Or)
Objet de la COT/AOT	Stationnement des bateaux « Prospérité »/ « Grand Cru »/ « Rendez-Vous »
<p align="center">CONSIDERATIONS DE DROIT</p> <p>Absence de publicité et de mise en concurrence des COT fondée sur l'article L. 2122-1-3 du code général de la propriété des personnes publiques : publicité et mise en concurrence impossible ou non justifiée au motif ci-contre :</p>	<p>les caractéristiques particulières de la dépendance, notamment géographiques, physiques, techniques ou fonctionnelles, ses conditions particulières d'occupation ou d'utilisation, ou les spécificités de son affectation le justifient au regard de l'exercice de l'activité économique projetée ;</p>
<p align="center">CONSIDERATIONS DE FAITS</p> <p>Justification concrète de la dérogation à la procédure de publicité et de mise en concurrence au regard des COT délivrées</p>	<p>Les trois bateaux sont exploités par la société « Vitesse de Croisière » qui est également titulaire, suite à appel à projets, d'une COT pour l'occupation de la maison éclusière 50S attenante, dans laquelle elle a installé ses bureaux.</p> <p>Cette société s'est également vu attribuer, suite à appel à projets, la gestion globale de la halte nautique de Plombières les Dijon.</p>